



Participation aux travaux dans une copropriété

Par **tipie**, le **09/10/2010** à **14:12**

Bonjour,

je vit en copropriété avec ma sœur dans une maison familiale..elle au rez de chaussée et moi au premier étage.je désire faire isoler la partie située au dessous de la toiture(qui en aucun cas ne peut faire une pièce et qui est commune à nous deux).Cette isolation se fera soit sur le sol, soit directement au niveau de la toiture.Ma sœur doit elle participer au financement de ces travaux? Merci de me tépondre